

REPUBLIQUE FRANCAISE

HAUTE-GARONNE

COMMUNE D'AURIN

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

LUNDI 2 FEVRIER 2015 à 20H45

L'an deux mille quinze, le 2 Février à 20h45, le Conseil Municipal d'AURIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine VERCRUYSSSE, Maire.

Date de la convocation : 27/01/2015

Présents : MM. Mohamed BENHAMOUCHE, Denis BOUVIER-GARZON, Monique CHAMBON, Julien CHEVREL, Christian GARRIGUES, Stéphane ISELLE, Didier MARTORELL, Dominique VAN DER MERWE et Lionel VIGNA

Absente : Patricia FEDOU

Secrétaire de séance : Monsieur Didier MARTORELL

* * *

Rappel de l'ordre du jour :

- Correspondant tempête.

- Programme formation ATD.

- Travaux d'investissements (suite).

- Commission communication.

La séance est ouverte à 21h00.

* * *

Madame la Maire propose au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en hommage à Madame Christiane DEGIOVANNI, membre du CCAS d'AURIN décédée le dimanche 25 Janvier 2014. Ses obsèques auront lieu demain, mardi 3 Février 2015 à l'Eglise Saint-André d'AURIN.

* * *

Madame la Maire propose d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 Janvier 2015 : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

* * *

1) CORRESPONDANT TEMPETE

En cas de tempêtes et évènements climatiques impactant le réseau de distribution électrique, l'objectif premier d'ERDF est de sécuriser le réseau de distribution afin de réalimenter le plus grand nombre de clients dans un délai raisonnable.

L'expérience a montré la nécessité de travailler avec les communes afin de mieux faire connaître le dispositif de crise d'ERDF et d'identifier les synergies qui permettront d'accélérer la réalimentation des clients dans les situations de crise. Ces réflexions ont abouti à la préconisation d'un interlocuteur spécifique, le « *Correspondant Tempête* », désigné par chaque commune ainsi que d'un suppléant. Il est un vecteur d'information et de communication durant les crises mais également un référent.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité :

- Mohamed BENHAMOUCHE, titulaire,

- Sandrine VERCRUYSSSE, suppléante.

* * *

2) PROGRAMME FORMATION ATD 2015

L'ATD a informé le Conseil Municipal de la mise en ligne du catalogue de « l'offre de formation 2015 des élus » sur leur site internet www.atd31.fr (rubrique « former les élus »).

Les inscriptions en cours ont été validées par l'ATD.

Prochaine formation :

- Le Budget pour Monsieur Mohamed BENHAMOUCHE et Madame Sandrine VERCRUYSSSE (13/02/2015).

- Les nouvelles dispositions de la loi ALUR pour Monsieur Mohamed BENHAMOUCHE, Monsieur Didier MARTORELL, Madame Sandrine VERCRUYSSSE et Monsieur Lionel VIGNA (17/02/2015).

* * *

3) TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2015 (suite)

- Achat d'un ensemble portatif d'alerte pour annoncer à la population les risques (météo, inondation...).

- Réfection électricité de l'Eglise Saint-André.

* * *

4) COMMISSION COMMUNICATION

Il a été prévu une réunion le samedi 7 Février 2015 pour discuter de la mise en place du second « ECHO D'AURIN ».

* * *

5) COMMISSION ASSOCIATION

Il serait intéressant de réunir la commission pour revoir les conditions de location de la salle des Fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.